



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage

Canada



## Rapport annuel 2013-2014 du Comité ministériel de vérification

Juillet 2014





---

*This document is also available in English.*

Cette publication est disponible en format PDF accessible à l'adresse Internet suivante: <http://www.pch.gc.ca/fra/1341323450886>

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2014.  
N° de catalogue : CH1-29/2014F-PDF

---

ISSN : 1929-218X



---

Le 31 juillet 2014

Monsieur Graham Flack  
Sous-ministre  
Patrimoine canadien

Monsieur le Sous-ministre,

À titre de président du Comité ministériel de vérification (CMV), j'ai le plaisir de présenter le rapport annuel du CMV pour l'exercice financier 2013-2014. Le rapport annuel résume les activités du Comité et fournit une évaluation des éléments qui relèvent de sa responsabilité. Il a été produit par le CMV, dont les trois membres ont participé activement à la formulation du contenu.

Même si ce rapport se veut rétrospectif, j'aimerais attirer votre attention sur la section « Regard vers l'avenir » vers la fin de ce rapport qui traite d'un certain nombre de thèmes et sujets auxquels le CMV entend s'intéresser au cours de l'exercice financier 2014-2015.

Le Comité apprécie grandement le professionnalisme, l'engagement et la compétence dont a fait preuve le personnel du ministère du Patrimoine canadien à tous les niveaux durant la période visée. Nous sommes particulièrement reconnaissants du soutien dont nous avons bénéficié de la part de l'équipe de vérification interne.

Ma première année à titre de président du CMV a été rendue plus facile grâce aux précieuses contributions de mes collègues du comité : Nola Buhr et Robert Martin. Leurs connaissances, leur expertise et l'étendue de l'expérience acquise au CMV ont été essentielles à notre capacité de servir le Ministère et vos prédécesseurs Daniel Jean et Colleen Swords au cours de l'exercice 2013-2014.

Le Comité se réjouit à la perspective de collaborer avec vous dans les mois à venir, de vous offrir des conseils et des recommandations objectifs en cas de besoin dans les domaines définis dans notre mandat, et de répondre à toute autre demande que vous pourriez avoir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Original signé par**

---

Leonard Edwards, président du CMV

c. c. : Sous-ministre délégué  
Dirigeant principal des finances  
Dirigeante principale de la vérification  
Membres du Comité de vérification

**Original signé par Patrick Borbey pour**

J'accuse réception : \_\_\_\_\_  
Graham Flack

---

# Table des matières

<b>1.0</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
2.1	REUNIONS DU CMV .....	1
2.2	RESPONSABILITES ESSENTIELLES .....	1
2.4	GESTION DES RISQUES .....	2
2.5	CADRE DE CONTROLE DE GESTION ET RAPPORTS .....	3
2.6	FONCTION DE VERIFICATION INTERNE .....	3
2.6.1	<i>Charte de vérification interne .....</i>	<i>3</i>
2.6.2	<i>Plan annuel de vérification axé sur les risques 2013-2014 .....</i>	<i>3</i>
2.6.3	<i>Plan de vérification axé sur les risques 2014-2017 .....</i>	<i>4</i>
2.6.4	<i>Capacité et performance .....</i>	<i>4</i>
2.7	PRESTATAIRES EXTERNES DES SERVICES D'ASSURANCE.....	5
2.7.1	<i>L'étroite collaboration du CMV avec le BCG et le BVG .....</i>	<i>6</i>
2.7.2	<i>Le point sur le BCG, le BVG et les autres certificateurs .....</i>	<i>6</i>
2.8	SUIVI DES PLANS D'ACTION DE LA DIRECTION DECOULANT DES VERIFICATIONS INTERNES .....	6
2.9	ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORTS DES COMPTES PUBLICS.....	6
2.10	REDDITION DE COMPTES .....	7
2.11	GOUVERNANCE.....	7
<b>3.0</b>	<b>AUTO EVALUATION DU CMV.....</b>	<b>8</b>
	<b>ANNEXE A : COMPOSITION ET ACTIVITES DU COMITE.....</b>	<b>1</b>
	<b>ANNEXE B : SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT RAPPORT .....</b>	<b>1</b>

---

---

## 1.0 Introduction

Le Comité offre des conseils objectifs et formule des recommandations au sous-ministre concernant l'adéquation, la qualité et les résultats du processus d'assurance en ce qui a trait à la qualité et au fonctionnement des cadres et des mécanismes de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du Ministère. Pour fournir ces conseils, le Comité s'appuie en grande partie sur le travail de la Direction des services de vérification et d'assurance (DSVA), ainsi que sur le cadre de contrôle de gestion et d'autres travaux effectués par le Bureau du dirigeant principal des finances.

La DSVA a constaté une amélioration générale au chapitre de la gestion des risques, du contrôle interne et de la gouvernance. À la lumière de ses délibérations au cours de cette dernière année, le Comité est en accord avec ce jugement.

## 2.0 Activités du Comité

### 2.1 Réunions du CMV

Au cours de l'exercice 2013-2014, le Comité a tenu trois réunions régulières et une téléconférence portant sur les états financiers.

- Du 10 au 12 juin 2012 (y compris une séance de travail d'une journée pour le rapport annuel du CMV);
- Le 23 août 2013 (réunion par téléconférence sur les états financiers et le RMR);
- Les 3 et 4 octobre 2013;
- Le 30 janvier 2014.

De plus, le Comité a tenu par téléconférences des séances d'information contextuelles avant chaque réunion, une session pour passer en revue le RPP et une autre pour tenir une séance à huis clos avec le dirigeant principal des finances (DPF).

Ce calendrier de réunions tranche avec les quatre réunions en personne tenues l'année précédente. Le CMV s'est déclaré préoccupé de la réduction du nombre de réunions et de l'incidence sur notre capacité à achever notre plan de travail annuel. En fait, certaines des activités de fin d'année ont dû être traitées dans le cadre d'une réunion tenue au début de l'exercice 2014-2015. Nous espérons néanmoins qu'avec une planification adéquate du calendrier et des activités de vérification de la prochaine année, toutes nos responsabilités seront acquittées lors des trois réunions en personne.

### 2.2 Responsabilités essentielles

La Directive sur la vérification interne du gouvernement du Canada du CT décrit huit responsabilités essentielles du CMV : valeurs et éthique; gestion des risques; cadre de contrôle de gestion et rapports; fonction de vérification interne; liaison

avec les prestataires externes des services d'assurance; suivi des plans d'action de la direction; états financiers et rapports des comptes publics; rapports sur la reddition de comptes.

### **2.3 Valeurs et éthique**

Le CMV examine les politiques et les pratiques de gestion destinées à promouvoir les valeurs de la fonction publique et assurer le respect des lois, des règlements, des politiques et des normes d'éthique.

À la réunion d'octobre 2013, l'ombudsman a déposé le rapport annuel du Bureau des valeurs et de l'éthique à titre d'information, et une réunion à huis clos a eu lieu.

Le Comité est satisfait de l'important travail accompli par le Bureau, surtout dans le contexte des différentes initiatives mises de l'avant pour réduire les effectifs. Nous aimerions disposer d'un rapport d'étape sur la mise en œuvre du plan d'action pluriannuel 2012-2014.

La force des valeurs et de l'éthique au sein du Ministère a certes aidé ce dernier à faire face avec succès aux récentes réductions des effectifs et aux pressions financières exercées.

### **2.4 Gestion des risques**

En juin 2013, la Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques a fait le point sur l'approche globale et les principales constatations qui se dégagent de l'élaboration du profil de risque ministériel (PRM) 2012-2015. Le Comité est d'avis que les trois risques ministériels recensés dans le PRM sont trop généraux et pourraient cibler davantage les activités du Ministère.

En octobre 2013, les membres du CMV ont reçu un rapport d'étape sur la mise en œuvre du cadre de gestion intégrée du risque (CGIR) comportant un plan de communication, un plan de formation et un plan de mesure du rendement. Nous aimerions être informés des progrès en cours en vue de la mise en œuvre du CGIR et des résultats réels obtenus.

Le Comité relève avec satisfaction que le Ministère travaille assidûment à la gestion des risques. Nous comprenons qu'il s'agit d'un projet à long terme, particulièrement pour intégrer la gestion des risques dans la culture ministérielle à tous les niveaux. Nous concluons que des progrès satisfaisants ont été accomplis dans l'atteinte de cet objectif.

À cet égard, le Comité n'ignore pas qu'une formation en gestion des risques est dispensée aux employés sur une base volontaire. Nous recommandons que cette formation devienne obligatoire pour améliorer la pratique de gestion des risques dans l'ensemble du Ministère.



---

Enfin, le rapport de 2013-2014 du dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation (DPVE) indique que des outils et des mécanismes efficaces de gestion des risques sont en place dans l'ensemble du Ministère, mais qu'il subsiste encore certains problèmes modérés.

## **2.5 Cadre de contrôle de gestion et rapports**

À la réunion de juin 2013, la Direction générale de la gestion financière a renseigné le Comité sur les résultats du Cadre de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) quant aux éléments suivants : salaires, immobilisations corporelles et rapports financiers. Le Comité a également été informé des travaux à réaliser dans le cadre du plan annuel sur les contrôles internes pour fournir une assurance à la sous-ministre en tant qu'administratrice des comptes sur le fonctionnement des contrôles internes à l'égard des rapports financiers.

Le rapport du DPVE 2013-2014 indique que, pour les éléments faisant l'objet d'une vérification, le système de contrôle interne est bien conçu et est appliqué de manière efficace, certaines améliorations doivent toutefois être apportées au processus de suivi et à la documentation.

Le CMV est satisfait des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Cadre de contrôle interne en matière de rapports financiers et du fait que Patrimoine canadien soit au niveau 4 requis dans le Cadre de maturité.

Au cours de l'année, à notre demande, on nous a remis notre premier rapport de vérification des bénéficiaires qui exposait la planification, les processus et les résultats globaux. Nous avons trouvé ces renseignements utiles et pertinents en regard de notre mandat.

## **2.6 Fonction de vérification interne**

### **2.6.1 Charte de vérification interne**

Au cours de l'année, le Comité a examiné la Charte de vérification interne de Patrimoine canadien, a accepté les changements mineurs apportés et en a recommandé l'approbation par le sous-ministre. Le Comité est d'avis que ce document est conforme à la Politique sur la vérification interne du Conseil du Trésor; il continuera de le passer en revue périodiquement afin de s'assurer qu'il reste à jour.

### **2.6.2 Plan annuel de vérification axé sur les risques 2013-2014**

Le Plan de vérification axé sur les risques (PVAR) 2013-2014 a été approuvé en mars 2013.

En octobre 2013, le directeur des Services de vérification et d'assurance a fourni au Comité la mise à jour semestrielle sur les progrès et les modifications effectués dans la mise en œuvre du Plan de vérification axé sur les risques de PCH pour 2013-2014. Le résumé de mi-exercice des progrès réalisés par rapport au Plan, ce qui comprend les modifications potentielles à apporter au Plan (de même que la

justification), permet au Comité d'évaluer les progrès en cours. La mise à jour semestrielle a été recommandée aux fins d'approbation du sous-ministre.

Les missions de vérification interne constituent les principaux produits livrables de la Direction des services de vérification et d'assurance (DSVA).

Six missions de vérification ont été effectuées et présentées au CMV au cours de l'exercice :

- Cadres de contrôle de gestion des programmes d'exécution par des tiers (juin 2013);
- Examen des contrôles internes du programme des biens culturels mobiliers (juin 2013);
- Vérification de la sécurité ministérielle (octobre 2013);
- Phase II de la conformité à la Politique sur le contrôle interne : vérification des contrôles au niveau des entités (CNE) (octobre 2013);
- Phase II de la conformité à la Politique sur le contrôle interne : rapport d'évaluation préalable des contrôles généraux des technologies de l'information (octobre 2013);
- Vérification de la sécurité des technologies de l'information (janvier 2014).

Deux autres missions de vérification ont été réalisées au cours de l'exercice, mais ont été présentées au CMV au début de l'exercice subséquent 2014-2015:

- Phase II de la conformité à la Politique sur le contrôle interne : vérification de certains processus opérationnels (avril 2014);
- Vérification du Programme des Autochtones (avril 2014).

### **2.6.3 Plan de vérification axé sur les risques 2014-2017**

Le Comité a été informé de la préparation du nouveau plan de vérification pluriannuel axé sur les risques qui doit être approuvé au cours de l'exercice 2014-2015. Nous avons voulu participer plus activement à sa préparation et à être davantage consultés à son sujet, et nous avons réclamé un examen plus approfondi de l'univers de vérification, de la méthode de classement des risques et des projets retenus. Vers la fin de l'exercice, des progrès ont été accomplis, et nous sommes impatients de recevoir ce plan qui est essentiel au rendement de la DSVA et du Ministère dans son ensemble.

### **2.6.4 Capacité et performance**

Chaque réunion, le directeur de la DSVA donne un aperçu de l'état d'avancement des travaux de la Direction et discute des risques qui influent sur le parachèvement des projets.

En juin et octobre 2013, ainsi qu'en janvier 2014, le DPVE a présenté au Comité le rapport de la DSVA sur les ressources et les projets. Le Comité souhaiterait

---

pouvoir compter sur des rapports plus complets établissant les ressources de vérification interne.

Le recrutement et le maintien en poste des employés demeurent problématiques pour la DSVA. Par ailleurs, même si la DSVA encourage la certification de son personnel de vérification, le Comité considère le niveau actuel de certification comme insuffisant. Un niveau plus élevé de certification et de maintien en poste des employés se traduirait probablement par un niveau supérieur de productivité. De plus, la DSVA aurait ainsi la capacité d'accroître le travail réalisé par ses employés, permettant ainsi d'améliorer l'efficacité de la vérification tout en réduisant le recours aux sources externes plus coûteuses.

Au cours de l'année, le Comité a ajouté l'examen et la discussion des mandats préliminaires des projets de vérification au plan de travail du CMV. Cela permet au Comité de donner son avis pendant les premières étapes des projets de vérification et d'être bien informé et préparé en vue de l'examen des rapports de vérification.

Vers la fin de l'année, il y a eu un certain nombre d'évolutions importantes ayant une incidence sur la capacité et la performance de la DSVA.

Conformément aux *Normes relatives à la vérification interne au sein du gouvernement du Canada* du CT et au *Cadre de référence des pratiques professionnelles* de l'Institut des vérificateurs internes, une inspection des pratiques doit être effectuée tous les cinq ans. Une firme externe a effectué cette inspection au cours de l'exercice et ont conclu que l'activité de vérification interne de PCH se conforme dans l'ensemble à ces exigences. Un certain nombre d'importantes recommandations d'amélioration que la DSVA s'est engagée à mettre en œuvre ont néanmoins été formulées. Le Comité assurera le suivi de la mise en œuvre de ces recommandations.

De plus, la sous-ministre a annoncé la séparation des fonctions d'évaluation et de vérification. À partir du 30 juin 2014, la Direction des services d'évaluation sera placée sous la direction du sous-ministre adjoint du Secteur de la politique stratégique, de la planification et des affaires ministérielles. L'incidence sur les ressources humaines et les relations hiérarchiques au sein du Bureau du dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation (BDPVE) n'a pas encore été déterminée, le poste de DPVE a toutefois été supprimé. Le CMV suivra l'évolution de la situation et offrira des conseils pertinents à la sous-ministre pour assurer le maintien d'une fonction de vérification solide et efficace au sein du Ministère.

## **2.7 Prestataires externes des services d'assurance**

Le BDPVE continue de favoriser une relation de travail positive avec le Bureau du contrôleur général (BCG), le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et le Bureau du vérificateur général (BVG). Le Comité est d'avis que le BDPVE est bien informé des activités du BCG et du BVG. Le Comité accueille également favorablement la tenue de séances d'information périodiques sur ces relations.

### **2.7.1 L'étroite collaboration du CMV avec le BCG et le BVG**

À la réunion de juin 2013, le Comité a discuté avec le contrôleur général du Canada et le contrôleur général adjoint du mandat élargi du DPF, notamment de l'attestation du DPF, de la plateforme unique normalisée à l'échelle du gouvernement pour les usagers de SAP et des enjeux à l'échelle du gouvernement liées à la vérification interne et au CMV. Une réunion à huis clos a également eu lieu avec le Comité. Nous aimerions être tenus informés de cette importante transition vers le système SAP.

À la réunion d'octobre 2013, le Comité a eu un échange avec le vérificateur général adjoint et les directeurs principaux du BVG. Les représentants du BVG ont fait rapport sur le plan de vérification stratégique pour PCH et informé le CMV qu'ils exécuteront des travaux sur le programme des langues officielles et sur Bibliothèque et Archives Canada (BAC). Le Comité a également été informé de la vérification effectuée par le BVG des états financiers consolidés du gouvernement du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013. Une réunion à huis clos a aussi été tenue.

### **2.7.2 Le point sur le BCG, le BVG et les autres certificateurs**

À toutes les réunions, le DPVE et le directeur des Services de vérification et d'assurance présentent au Comité un rapport d'étape sur les activités de vérification du BCG et du BVG et d'autres certificateurs qui ont un lien avec le Ministère.

## **2.8 Suivi des plans d'action de la direction découlant des vérifications internes**

À la réunion d'octobre 2013, le BDPVE a informé les membres sur les résultats et l'état du rapport de suivi et a fait le point sur la mise en œuvre des plans d'action de la direction. À la réunion de janvier 2014, le point a été fait verbalement sur les résultats du suivi et sur la mise en œuvre des plans d'action de la direction.

Pour maintenir les progrès et les améliorations, le BDPVE continue de collaborer avec la direction pour assurer la mise en œuvre rapide des recommandations. Le Comité se réjouit des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations plus anciennes, dont seulement deux des exercices 2011-2012 ou antérieurs demeurent en suspens ; elles devraient toutefois être mises en œuvre d'ici la fin de l'exercice 2014-2015. Il n'y a pas de recommandation en suspens de l'exercice 2012-2013.

## **2.9 États financiers et rapports des comptes publics**

Le 23 août 2013, une téléconférence a eu lieu pour discuter des états financiers de PCH, en particulier :

- le rapport financier trimestriel au 30 juin 2013;
- les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013;

- 
- les explications des écarts dans les états financiers de l'exercice 2012-2013;
  - le cadre de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF);
  - un sommaire de l'évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne des rapports financiers et du plan d'action de Patrimoine canadien pour l'exercice 2012-2013.

Il est noté que le contenu de l'annexe de la Déclaration de responsabilité de la direction a été modifié en raison de la mise à jour de la Politique sur le contrôle interne du SCT. Une fois quelques modifications mineures apportées, les états financiers ont été recommandés à la sous-ministre aux fins d'approbation.

## **2.10 Reddition de comptes**

Lors de la réunion de juin 2013, la Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques a informé les membres du Comité des résultats définitifs du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) pour 2012-2013 et a présenté un aperçu de l'approche du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) pour l'évaluation du CRG de 2013-2014.

Le 23 août 2013, une téléconférence avec le BDPVE et la Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques a porté sur le *Rapport ministériel sur le rendement* (RMR). Les membres du Comité ont fourni des commentaires et ont félicité l'équipe pour le bon travail accompli.

À la réunion d'octobre 2013, la Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques a informé les membres sur l'état d'avancement du *Rapport ministériel sur le rendement* (RMR) à titre de suivi de la téléconférence du 23 août 2013. À la demande du Comité, les présentateurs ont offert un aperçu de la transition du SCT vers les rapports électroniques, dont la transition vers les rapports électroniques pour le RPP 2014-2015.

Le 31 janvier 2014, le Comité a tenu une téléconférence sur le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) avec la Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques. Les membres ont fourni une rétroaction et des commentaires.

## **2.11 Gouvernance**

L'examen des vérifications internes a permis de constater que la plupart des rapports contenaient des observations généralement positives sur les questions de gouvernance. Le Comité a pris note avec satisfaction du bon rendement du Ministère dans le domaine de la gouvernance et considère qu'il s'agit là d'une force de la direction qui donne l'exemple aux différents niveaux.

### 3.0 Auto évaluation du CMV

Le Comité a effectué son autoévaluation annuelle, qui comprend également les commentaires des membres d'office. En général, les résultats demeurent très encourageants. Les membres ont exprimé un intérêt pour les aspects suivants :

- exercer une plus grande surveillance sur le contrôle interne;
- obtenir des améliorations dans l'élaboration du plan de vérification axé sur les risques;
- recevoir des rapports de vérification et des plans d'action de la direction qui soient plus clairs.

Les membres d'office sont satisfaits du rendement du CMV et de la valeur ajoutée de son travail, mais soulignent certaines préoccupations relativement au temps consacré à la préparation des réunions du CMV. Nous sommes ouverts à améliorer l'efficacité, à condition que nous soyons en mesure de nous acquitter de nos responsabilités.

### 4.0 Regard vers l'avenir

Durant l'année, Colleen Swords a remplacé Daniel Jean à titre de sous-ministre. Le Comité a entretenu une relation de travail très fructueuse avec M. Jean et espère établir une relation aussi solide avec M<sup>me</sup> Swords. Après la fin de l'exercice, la sous-ministre déléguée, Nada Semaan, a quitté le Ministère. Nous avons apprécié son soutien et sa collaboration et nous avons eu plaisir à travailler avec elle.

Plusieurs changements surviennent au sein du BDPVE à la suite de la séparation des fonctions de vérification et d'évaluation, de l'inspection externe des pratiques en vérification et de la suppression du poste de DPVE. Le Comité suivra de près l'évolution de la situation et contribuera dans la mesure du possible à l'amélioration de la fonction de vérification et du Ministère et cherchera les occasions que ces changements peuvent offrir pour renforcer les pratiques et les processus.

Le CMV souhaite traiter divers enjeux au cours de la prochaine année :

- Nous attendons impatiemment de recevoir un PVAR pluriannuel exhaustif et pertinent pour 2014-2017. Nous souhaitons valider que le plan de vérification interne axée sur les risques couvre adéquatement l'univers de vérification du Ministère.
- À notre demande, le Ministère donnera des séances d'information générale sur les programmes et les activités du Ministère qui reviendront régulièrement à notre ordre du jour de réunion. Ces séances permettront aux membres du Comité d'acquérir une connaissance plus approfondie du Ministère. À cet égard, nous attendons notamment avec intérêt :
  - le suivi de la mise en œuvre de l'Initiative de modernisation des subventions et des contributions;

- 
- une séance d'information sur l'intégration et les activités de l'expérience de la capitale nationale au sein du Ministère;
  - la compréhension du rôle et de l'incidence des services partagés au sein du Ministère et dans l'ensemble du gouvernement.
  - Compte tenu de ses responsabilités, le Comité aimerait en savoir davantage sur l'univers des contrôles internes du Ministère, particulièrement en ce qui concerne ceux qui n'ont pas d'impact sur les rapports financiers.
  - Le Comité souhaiterait participer à des discussions et à des séances d'information régulières sur la mise en œuvre du programme d'assurance et d'amélioration de la qualité de la vérification interne, notamment en ce qui concerne les observations et les conclusions des enquêtes et des examens des dossiers de vérification.
  - Le CMV aimerait être informé des détails du transfert des systèmes du Ministère vers SAP.

Nous sommes reconnaissants des renseignements déjà courants fournis sur les vérifications des bénéficiaires et estimons qu'il y a des répercussions liées aux risques et aux contrôles internes justifiant une plus grande attention de la part du CMV dans ce domaine.





---

# **ANNEXE A : Composition et activités du Comité**

## **Contexte**

Voici le sixième rapport annuel du Comité ministériel de vérification (CMV) pour le compte du ministère du Patrimoine canadien (PCH).

Le Comité fait partie intégrante des exigences en matière de gouvernance et de vérification de la Politique sur la vérification interne du Conseil du Trésor du Canada (CT). Il veille à ce que le sous-ministre obtienne des conseils et des recommandations objectifs concernant le caractère suffisant, la qualité et les résultats de l'assurance quant à la pertinence et au fonctionnement des cadres et des processus de gestion du risque, de contrôle et de gouvernance du Ministère. D'autre part, il exerce de manière intégrée et systématique une surveillance des principaux secteurs de contrôle et de responsabilisation du Ministère.

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne des biens financiers et matériels du Ministère, et d'assurer la réalisation du mandat et des objectifs de celui-ci au moyen d'une bonne gouvernance et d'une orientation stratégique. Le CMV aide la direction à s'acquitter de ces tâches et responsabilités.

## **Composition du Comité et participation à ce comité**

Le Comité est composé de trois membres externes qui ont été choisis en fonction de leurs connaissances, compétences et expérience. Le président du Comité est Leonard Edwards, ancien sous-ministre au sein du gouvernement du Canada, et les membres sont Nola Buhr, professeure en comptabilité à l'Edwards School of Business de l'Université de la Saskatchewan, et Robert Martin, consultant en gestion financière et en développement des entreprises à Montréal.

Lors de chaque réunion, les membres du CMV sont invités à déclarer s'ils sont en conflit d'intérêts réel ou perçu. Aucun conflit n'a jamais été déclaré.

Le sous-ministre, le sous-ministre délégué, le dirigeant principal des finances (DPF) et le dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation (DPVE) assistent aux réunions du CMV. Le président peut solliciter la présence d'autres fonctionnaires du Ministère, au besoin. Des représentants principaux du Bureau du vérificateur général (BVG) assistent aux réunions du CMV pour discuter des plans et des constatations du BVG ainsi que d'autres questions d'intérêt mutuel. Le contrôleur général et le contrôleur général adjoint assistent à certaines réunions du CMV. Le Comité prévoit régulièrement des réunions à huis clos avec le sous-ministre et la sous-ministre déléguée, le DPF, le DPVE ainsi que les représentants du BCG et du BVG. Le président du Comité rencontre également occasionnellement la sous-ministre en privé.

## **Mandat du CMV**

Le *mandat du Comité ministériel de vérification* précise ses exigences en matière de composition, d'activités, de responsabilités et de rapports. Il a été examiné et mis à jour en 2013-2014, et la version finale a été présentée et approuvée à la réunion d'octobre 2013.

## **Autres activités du Comité**

Le Comité examine son plan de travail lors de chaque réunion. Tous les membres du Comité participent à la rédaction du rapport annuel du CMV. En octobre 2013, le CMV a présenté son rapport annuel pour 2012-2013.

Le président du Comité a assisté au symposium annuel du CMV en novembre 2013 et a présenté de l'information à ce sujet à la réunion subséquente du Comité. Le président du Comité a également assisté à la réunion d'automne annuelle du BCG où se rencontrent les présidents de comités ministériels de vérification.

Le Comité a reçu des mises à jour et des séances d'information sur les sujets suivants :

### **Séances d'information du BDPVE**

- Rapport annuel du DPVE (juin 2013).
- Rapports d'étape des activités d'évaluation (juin et octobre 2013, janvier 2014). Avec l'appui du directeur des Services d'évaluation, le DPVE donne un aperçu de l'état des projets d'évaluation, y compris les répercussions potentielles, les développements et les défis. Les membres du CMV indiquent qu'ils souhaitent toujours recevoir les rapports d'évaluation pertinents à titre d'information.
- La mise à jour sur les demandes d'accès à l'information et protection des renseignements personnels (AIPRP) pour la vérification interne est un point permanent à l'ordre du jour.
- Le DPVE et le directeur de la DSVA ont à chaque réunion informé le Comité sur les effectifs de la Direction générale.

### **Séances d'information du DPF**

- Le CMV a reçu la mise à jour annuelle des activités de vérification de la conformité des bénéficiaires, incluant un sommaire de tous les dossiers problématiques en octobre 2013.
- Le CMV a reçu une mise à jour des principaux enjeux du DPF lors de chaque réunion.

---

### **Autres séances d'information :**

Par ailleurs, en plus des séances d'information du DPVE et du DPF, des exposés ponctuels sont offerts par la haute direction de façon continue sur divers sujets. Par exemple, des séances d'information sur le compte satellite de la culture et le projet « En route vers 2017 » ont été présentées en 2013-2014.

### **Renseignements financiers :**

En 2013-2014, le CMV a engagé les dépenses suivantes : 95 969 \$ en honoraires et 20 501 \$ en dépenses de fonctionnement. À titre de comparaison, les dépenses engagées ont été de 92 050 \$ en honoraires et de 20 925 \$ en dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2012-2013.



---

## **ANNEXE B : Sigles utilisés dans le présent rapport**

BCG	Bureau du contrôleur général
BDPVE	Bureau du dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation
BVG	Bureau du vérificateur général
CGIR	Cadre de gestion intégrée du risque
CMV	Comité ministériel de vérification
CRG	Cadre de responsabilisation de gestion
CT	Conseil du Trésor
DPVE	Dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation
DSVA	Direction des services de vérification et d'assurance
PCH	Patrimoine canadien / Canadian Heritage
PRM	Profil de risque ministériel
PVAR	Plan de vérification axé sur les risques
RMR	Rapport ministériel sur le rendement
RPP	Rapport sur les plans et les priorités
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor